

MEMBRES DES COMMISSIONS NON PERMANENTES

Le Conseil de ville nomme les membres qui siègent dans les commissions municipales non permanentes conformément aux articles 52 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier et 38 du Règlement des commissions permanentes.

	PAGE
Commission de rénovation et assainissement du complexe des Halles de gymnastique _____	2
Commission spéciale paritaire "Avenir de l'ancien manège" (ex. commission spéciale paritaire de suivi Maison de la Musique) _____	2
Commission temporaire "Pour un développement durable" _____	2
Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25.04.2024 (PLR et ARC) _____	3



COMMISSION DE RÉNOVATION ET ASSAINISSEMENT DU COMPLEXE DES HALLES DE GYMNASTIQUE (11 membres)

	Prénom	Nom	Parti	Fonction
Monsieur	Christian	Schluep	PLR	Ancien membre CM
Monsieur	Olivier	Zimmermann	PS	Membre CM
Monsieur	Michel	Bastardo	PLR	Ancien membre com. gestion et inst.
Monsieur	Vital	Carnal	PS	Membre com. bât. et infras.
Monsieur	Vincent	Brahier	PLR	Membre com. bât. et infras.
Monsieur	Ludovic	Zürcher	PLR	Ancien membre com. gestion et inst.
Monsieur	Michel	Meyer	ARC	Membre com. bât. et infras.
Monsieur	Alexandre	Berberat	ARC	Ancien membre com. bât. et infras.
Madame	Jessica	Renfer		Voix consultative S BAT
Monsieur	Hugo	Figueiredo	PLR	Membre com. finances
Monsieur	Eric	Achermann	PLR	Ancien membre com. équipement
Monsieur	Sébastien	Chervet		Représentant Ecole secondaire
Monsieur	John	Nappiot		Voix consultative CONCIERGE HALLES DE GYM. sur INVITATION

Le Cahier des charges de la commission de rénovation et assainissement du complexe des Halles de gymnastique, ainsi que la nomination des membres de la commission de rénovation et assainissement du complexe des Halles de gymnastique, ont été décidés par le **Conseil municipal de Saint-Imier, dans sa séance du 8 juillet 2014.**

Différents changements sont intervenus par la suite (remplacements, changements de législature).

Actuellement (législature 2019-2022) la commission de rénovation et assainissement du complexe des Halles de gymnastique est représentée comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

COMMISSION SPÉCIALE PARITAIRE "AVENIR DE L'ANCIEN MANÈGE"

(EX. COMMISSION SPÉCIALE PARITAIRE DE SUIVI MAISON DE LA MUSIQUE) (6 membres)

	Prénom	Nom	Parti	Fonction
Monsieur	Corentin	Jeanneret ***	PLR	Président (maire)
Monsieur	Olivier	Zimmermann	PS	Membre CM
Monsieur	Corentin	Jeanneret	PLR	Vice-président (membre CM)
Madame	Morgane	Burgener **	ARC	Secrétaire
Monsieur	Michel	Ruchonnet *	PS	Membre
Monsieur	Yann	Doutaz *	PLR	Membre

* nomination par le Conseil de ville de Saint-Imier. Les membres sont inscrits selon l'ordre de leur nomination lors du **Conseil de ville du 5 septembre 2019.** ** En cas de remplacement, le membre nouvellement nommé prend la place du démissionnaire.

*** Changement de législature.

COMMISSION TEMPORAIRE "POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE"

(5 membres)

	Prénom	Nom	Parti	Fonction
Madame	Tiffany	Dogana **	PS	Membre
Madame	Eda	Gauchat **	ARC	Secrétaire
Monsieur	Yves	Rochat *	PLR	Vice-président
Monsieur	Johan	Wermeille **	PLR	Membre
Madame	Mélanie	Lambert *	PS	Présidente

* nomination par le Conseil de ville de Saint-Imier. Les membres sont inscrits selon l'ordre de leur nomination lors du **Conseil de ville du 21 octobre 2021**. ** En cas de remplacement, le membre nouvellement nommé prend la place du démissionnaire.

COMMISSION TEMPORAIRE CHARGÉE DE TRAITER LA MOTION MULTIPARTITE POUR REMETTRE À JOUR LE RÈGLEMENT DU PERSONNEL AINSI QUE DÉFINIR UNE POLITIQUE MODERNE ET ATTRACTIVE DES RESSOURCES HUMAINES DU 25.04.2024 (PLR ET ARC)"

(5 membres)

	Prénom	Nom	Parti	Fonction
Madame	Paula	Tanner *	ARC	Vice-présidente
Madame	Ariane	Houriet *	ARC	Membre
Madame	Ophélie	Krebs Mushahar **	PLR	Membre
Monsieur	Yves	Mathys *	PLR	Membre
Monsieur	Sébastien	Ehl **	PLR	Président
Monsieur	Corentin	Jeanneret	PLR	Voix consultative MAIRE
Information bientôt disponible				Voix consultative CHANC

* nomination par le Conseil de ville de Saint-Imier. Les membres sont inscrits selon l'ordre de leur nomination lors du **Conseil de ville du 16 mai 2024**. ** En cas de remplacement, le membre nouvellement nommé prend la place du démissionnaire.